



129^e CHAMPIONNAT DE FRANCE - MONTLUÇON 2007

JURY PRESSENTI



SAMEDI 5 MAI 2007

1^{er} groupe

Berger Allemand	M. CLAUTOUR Gino
Berger Australien, Kelpie, Mâles	M. ADINOLFI Enrico (I)
Femelles	M. THEVENON Benoît
Bergers Belges	
Groenendaël	Mme STERN HANF Pauline (B)
Laekenois, Malinois	Mme BERTON SARLAT Marie-Françoise
Tervueren	M. GRIOL Michel
Schipperkes	Mme BERTON SARLAT Marie-Françoise
Colley, Border Collie	Mme KOROZS PAPP Judit (H)
Bearded Collie	Mme MOREAU DE VINCENS Hélène
Shetland	M. THEBAULT Michel
Berger de Beauce	
Mâles	M. KERFRIDEN Jean
Femelles	Mme LEONARD NOLLE Florence
Bobtail, Komondor, Mudi, Puli, Maremme et Abruzzes, Kuvasz, Russie Méridionale	M. KRAEMER Georges
Welsh Corgi	M. HAEBERLI Hans Ulrich (CH)
Berger Picard	M. PECOULT Alain
Berger de Brie, Ca de Bestiar, Serra de Aires, Cao Fila de Sao Miguel	M. LARIVE Jean-Claude
Berger des Pyrénées, Berger Catalan	M. MOINGS Bernard
Chien Loup Tchèque, Berger Polonois de Podhale	M. KARCHER Christian
Berger Polonois de Plaine Nizini	M. FORTE Mickael (IRL)
Bouvier des Flandres, des Ardennes, d'Australie	M. MASSON Jean-Charles
Bergers Hollandais, Schapendoes, Chien Loup de Saarloos	M. MULLER Hans (CH)
Berger Blanc Suisse	M. MANSENCAL Guy

4^e Groupe

Teckels	
Mâles	M. MEDARD RINGUET Jacques
Femelles	M. DESCHUYMERE Norman (B)

8^e Groupe

Retriever du Labrador	
Mâles	Mme VAN ADRICHEM Tuus (NL)
Femelles	Mme De SAINT FUSCIEN Michèle
Golden Retriever	
Mâles	M. VALLOIS Marc
Femelles	Mme HUTCHISON B.M (GB)
Curly, Flat Coated, Chesapeake Bay, Novia Scotia Duck Tolling Retrievers	M. HUTCHISON D.G (GB)
Cocker Anglais	
Mâles	M. GOURDEL Louis
Femelles	Mme JACQUIER GRAVELEAU Catherine
Cocker Américain	Mme CORNET GOUGON Dominique
Clumber, Field, Welsh, Sussex, Springer Spaniels	Mme CHAVERNAC Yvette
Irish Water Spaniel, Kooikerhondje, Barbet, Chiens d'Eau Espagnol, Portugais, Américain, Romagnol, Frison	M. MEDARD RINGUET Jacques

10^e Groupe

Lévrier Afghan	M. FORTE Mickael (IRL)
Saluki	Mme LOMBARD Marie-Martine
Barzoi	Mme MACH Lisbeth (CH)
Chart Polski, Magyar Agar	M. BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Petit Lévrier Italien	M. JOUANCHICOT Christian
Irish Wolfhound, Deerhound	M. SANCHEZ DELERUE Pedro (P)
Sloughi, Azawakh, Galgo	M. DUPAS Jean Jacques
Greyhound	M. FAURE Dominique
Whippet	M. VUORINEN Jarmo (FIN)

DIMANCHE 6 MAI 2007

3^e Groupe

Airedale, Lakeland	M. GAUVRIT Michel
Welsh Terrier, Manchester Terrier, Sealyham Terrier, Bedlington Terrier, Kerry Blue Terrier, Irish Terrier, Norwich Terrier, Silky Terrier, Glen Of Imaal Terrier	M. MARTIN Paul (IRL)
Australian Terrier, Jack Russell, Parson Russell	M. PRIN Dominique
Border Terrier, Norfolk, Soft Coated Wheaten Terrier, Cesky Terrier, Terrier Brésilien	Mme BELIN BERNAUDIN Brigitte
American Staffordshire Terrier	
Mâles	Mme PAGANI Sonia (I)
Femelles	M. NAVEDA Juan (Es)
Staffordshire Bull Terrier, Bull Terrier Miniature	M. KHOMASURIDZE Revaz (RU)
Bull Terrier	M. FORTE Mickael (IRL)
Fox Terrier	M. DETRY Luc (B)
Jagd Terrier	M. LE MAGNAN Jacques
West Highland White Terrier	M. MEDARD RINGUET Jacques
Cairn Terriers, Skye, Dandie Dinmont, Scottish Terrier	M. OLIVEIRA Rui (P)
Yorkshire Terrier	M. MANSENCAL Guy

7^e Groupe

Braque Allemand, Drahthaar, Braque Français, Braque d'Auvergne	M. RIVA Georges
Griffon d'Arret Korhals	M. MEISSONNIER Willy
Epagneul Breton	M. MARTINI Claude
Braque de Weimar, Epagneul Picard, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Pont Audemer, Setter Gordon	M. GUILBERT Yves
Pointer, Setter Anglais	M. DUCOM Jean Guy

Braques Hongrois, Saint Germain, du Bourbonnais, de l'Ariège, Epagneul Français, Epagneuls Allemands, Braques Italiens et Spinone	M. LOUVET Jean Baptiste
Setter Irlandais et autres races du Groupe	M. GOUBIE Jacques

9^e Groupe

Bichons, Petit Chien Lion	Mlle BODSON Marie Christine
Chihuahua	M. SCHEMEL Andrés (A)
Coton de Tuléar, Griffons Belge, Bruxellois, Brabançon	M. MULLER Hans (CH)
Caniche Nains et Toys	Mme BRESTECHER Jacqueline
Caniche Grands et Moyens	M. DESCHUYMERE Norman (B)
Epagneul du Tibet, Terrier du Tibet	Mme ESTRU Lydie
Lhasa Apso, King Charles	Mme DESSERNE Sylvie
Shih Tzu	Mme DROUILLARD Yvette
Cavalier King Charles	
Blenheim	Mme METANS Claudine
Tricolore	Mme BARWELL Virginia (GB)
Unicolore	M. BOELAARS Hans (NL)
Epagneul Nain Continental	M. BARENNE Roger
Epagneul Japonais, Pékinois Mâles	Mme DEREU Suzanne
Chien Nu de Chine, Epagneul Pékinois Femelles	Mme MERY Chantal
Bouledogue Français	
Mâles	M. VAN RAAMSDONK V.A. (NL)
Femelles	Mme THEVENON Josianne
Boston Terrier	Mme LARIVE Jeanette
Carlin	Mme SENECAAT Jacqueline

LUNDI 7 MAI 2007

2^e Groupe

Doberman	M. Juan NAVEDA (Es)
Pinschers, Affenpinscher	Mme SELTZ Jeannette
Schnauzers	
Mâles	M. KHOMASURIDZE Revaz (RU)
Femelles	Mlle BODSON Marie-Christine
Boxer	M. BIERWOLF Hans (A)
Bulldog Anglais	
Mâles	M. CARBERY Chris (GB)
Femelles	Mme TOMPOUSKY Sylviane
Mastiff, Bullmastiff	M. MEDARD RINGUET Jacques
Dogues Allemands	
Fauves, Bringés et Bleus (Adultes)	Mme LABROUSSE Marie Josée
Arlequin et noir (Adultes)	M. MIGNOT Gérard
Classes Jeunes et Puppy toutes couleurs	M. MOREAUX Daniel
Dogue Argentin	Mme CHOISY Régine
Dogue de Bordeaux	M. THEVENON Benoît
Cane Corso	M. GARNERO Jean-Claude
Terrier Nor Russe, Perro Dogo Mallorquin, Fila Brasileiro, Castro Laboreiro, Mâtin Espagnol, Cao da Serra de Estrela, Rafeiro do Alentejo	M. OLIVEIRA Rui (P)
Mâtin Napolitain, Dogo Canario	M. ADINOLFI Enrico (I)
Dogue du Tibet, Saint Bernard	Mme LAFAY Christiane
Shar Pei	M. JOUANCHICOT Christian
Hovawart	Mme SENECAAT Jacqueline
Rottweiler	
Mâles	M. LEBLOND André
Femelles	M. FORTE Mickael (IRL)
Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées	M. SCHWARTZ Daniel
Aïdi, Tosa, Berger d'Anatolie	M. MANSENCAL Guy
Léonberg	
Mâles	M. CASSAGHI Gérard
Femelles	M. SOULAT Raymond
Terre-Neuve, Landseer	Mme DELAUNAY Marie-Pierre
Berger du Caucase, Berger d'Asie Centrale, Berger Yougoslave Sarplaninac	M. LARIVE Jean-Claude
Bouvier Bernois Mâles, et autres Bouvier Suisses	M. BECUWE Jacques
Bouvier Bernois Femelles	M. SAUTEBIN (CH)

5^e Groupe

Iceland Sheep Dog, Samoyede, Esquimau du Groenland, Finnish Spitz, Akita Inu, Lapphund, Chien d'Ours de Carélie, Shiba Inu, Spitz Japonais, Chien Finnois de Laponie, Chien des Goths de l'Ouest, Hokkaido	M. LANG Christian (N)
Alaskan Malamute, Eurasier, U'Cursinu	M. MANSENCAL Guy
Siberian Husky, Basenji	M. BARENNE Roger
Chow Chow	Mme MERY Chantal
Spitz Allemands & Italien	M. DESCHUYMERE Norman (B)
Chien Nu du Pérou, Chien Nu du Mexique	Mme DESSERNE Sylvie
Elkhound, Chien Thaïlandais à Crête, Chien de Canaan, Akita Américain, Podenco Ibicenco, Canario, Podengo Portugais, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna	M. LENEUF Christian

6^e Groupe

Anglo Français de Petite Vénerie, Bleu de Gascogne, Gascons Saintongeais, Ariégeois	M. GENICHON Gérard
Griffons Nivernais, Chiens Courants Suisses	M. LE MAGNAN Jacques
Chien de Saint Hubert, Grand Basset Griffon Vendéen, Petit Basset Griffon Vendéen	M. ROUSSET Bernard
Grand Griffon Vendéen, Briquet Griffon Vendéen	Mme LEONARD NOLLE Florence
Chiens d'Ordre	M. ASTIE Pierre
Basset Artésien Normand, Chien d'Artois, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Porcelaine, Chiens de recherche au sang, Bruno du Jura	M. BOITARD Jean-Pierre
Basset Fauve de Bretagne, Griffon Fauve de Bretagne ...	Mme CORBEAU-VALLEE Françoise
Beagle, Beagle Harrier, Harrier	
Mâles	M. BOURDON Jacques
Femelles	M. MENUT Jacques
Basset Hound	M. ARNAUD Jean-Pierre
Rhodesian Ridgeback	M. JOUANCHICOT Christian
Dalmatien	Mlle MIGNON Sylvie



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
129^e Exposition de Championnat de France
MONTLUÇON - Parc des Expositions
PARKING GRATUIT

5, 6 et 7 MAI 2007 (5th, 6th, 7th of May 2007)

DEMANDE D'ENGAGEMENT - MELDESCHEIN - ENTRY FORM

Remplissez soigneusement cette feuille recto-verso et envoyez-la à
 Société Centrale Canine, Service Expositions, 155, av. Jean Jaurès, 93535 AUBERVILLIERS
Informations et engagements en ligne : <http://www.scc.asso.fr>
E-Mail : championnat2007@scc.asso.fr



CLASSES DANS LESQUELLES LE CHIEN PEUT ÊTRE ENGAGÉ
KLASSEN IN DIE DER HUND EINGESCHRIEBEN WERDEN KANN
CLASSES INTO WHICH THE DOG CAN BE ENTERED

Tarifs au verso - Tarif am Rückseite - Fees overleaf
 (voir définition des classes dans le règlement - Definition der Klassen siehe Regelung - see regulation)

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la présente feuille sera inscrit d'office en Classe OUVERTE ou JEUNE suivant son âge.
 Achtung! Wenn der Aussteller die gewünschte Klasse nicht angibt, wird sein Hund automatisch seinem Alter entsprechend in die Offene- oder Jugendklasse eingeschrieben.
 Attention! Any dog for whom a class has not been designated on the entry form will be automatically registered in the Open class or Junior class according to age.

1^{re} clôture : le 3 mars 2007 - 2^e : le 2 avril 2007 (voir tarifs au verso)
All entries must be made on or before
3rd of March or 2nd of April 07 (see fees overleaf)
Meldeschlüsse an 3. März oder 2. April 07 (siehe Rückseite)

N° d'arrivée :

N° tatouage ou transpondeur : _____
 (Microchip - ID)

N° Livre d'Origines : _____
 (Zuchtbuch Nr. - Registration number) Avec indication du livre - Bitte Zuchtbuch Nr angeben - Mention of origin Book

Nom du chien : _____
 (Name des Hundes - Name of the Dog)

Oreilles coupées : Oui Non

Race (Rasse - Breed) : _____

Taille (Grösse-Size) : _____
 Schnauzers, Pinschers, Parson/Jack Russell, Teckels, Spitz, Podenco Portugais, Braques Français, Bull Terrier, Caniches, Chiens à peau nue.

Couleur (Farbe-Colour) : _____
 Bergers Belges, de Brie, Puli, Dobermanns, Pinschers, Schnauzers, Boxers, Dogues Allemands, Elound, Spitz, Chow-Chow, Epagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cockers, Caniches, Cavalier King Charles, Bouledogues, Carlins.

Nature du poil (Haar-Hair) : _____
 Bergers des Pyrénées et Hollandais, Collies, Serra da Estrela, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braques de Weimar, Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua.

Poids (Gewicht-Weight) : _____
 Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Date de naissance : _____ Sexe : _____
 (Geburtsdatum - Birth date) (Geschlecht - Sex)

Nom du père : _____
 (Name des Vaters - Name of the Sire)

Nom de la mère : _____
 (Name der Mutter - Name of the Dam)

Producteur (Name des Züchters - Breeder's name)
 (propriétaire de la lice à la saillie - Eigentümer der Hündin bei der Deckung - Owner of the Dam at time of the mating)

Propriétaire M. Mme Mlle (Name des Eigentümers - Owner's name)

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____

E-mail : _____

Classes	Somme adressée überwiesener Betrag Amount sent
<input type="checkbox"/> Intermédiaire (15 à 24 mois Monate, Month).....	
<input type="checkbox"/> Ouverte (âge minim 15 mois)..... Offene (Mindestalter 15 Monate) - Open (at least 15 months)	
<input type="checkbox"/> Travail (âge minim. 15 mois - voir au dos)..... Gebrauchshund-Klasse (Mindestalter 15 Monate - Siehe Rückseite) Working class (at least 15 months - See overleaf)	
<small>(Les Classes Intermédiaire, Ouverte et Travail concourent entre elles pour l'attribution du CACS.) (Die Intermédiaire, Offene- und Gebrauchshund-Klasse konkurrieren miteinander für die Zuteilung des CACS.) (Intermédiaire, Open and Working Class compete together for the CACS)</small>	
<input type="checkbox"/> Champions de Beauté (âge minim. 15 mois - voir au dos)..... Championklasse (Mindestalter 15 Monate - Siehe Rückseite) Beauty Champion (at least 15 months - See overleaf)	
<small>(Les Classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion concourent entre elles pour l'attribution du CACIB) (Die Intermédiaire, Offene-, Gebrauchshund- und Championklasse konkurrieren miteinander für die Zuteilung des CACIB) (Intermédiaire, Open, Working and Champion Classes compete together for the CACIB)</small>	
<input type="checkbox"/> Puppy (6 à 9 mois)..... (6 - 9 Monate, 6 - 9 months)	
<input type="checkbox"/> Jeunes (9 à 18 mois)..... Jugend (9 - 18 Monate) - Junior (9 - 18 months)	
<input type="checkbox"/> Vétéran (à partir de 8 ans).....	
<small>AUCUN CHIEN NE PEUT ÊTRE ENGAGÉ SIMULTANÉMENT DANS LES CLASSES CI-DESSUS DÉFINIES KEIN HUND KANN GLEICHZEITIG IN DEN OBEN ERWÄHNTEN KLASSEN EINGESCHRIEBEN WERDEN NO DOG CAN BE ENTERED SIMULTANEOUSLY IN THE ABOVE CLASSES</small>	
<input type="checkbox"/> Meute..... Laufhundmeuten - Packs	
<input type="checkbox"/> Chien supplémentaire de la meute..... Zusätzlicher Hund in Laufhundmeuten - Supplementary dog in Pack	
<input type="checkbox"/> Chien ne concourant pas..... Hunde die nicht konkurrieren - No competing dogs	
<input type="checkbox"/> Elevage (3 chiens minimum - 5 chiens maximum).....	
<input type="checkbox"/> Lot d'Elevage (1 sujet mâle ou femelle avec 3 à 5 de ses descendants directs du 1 ^{er} degré).....	
<input type="checkbox"/> Couple avec.....	
<input type="checkbox"/> Paire avec.....	
<input type="checkbox"/> Carte accompagnateur.....	x 5 €
	Total

Mode de paiement

- 1 Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la SCC
 2 Mandat cash 3 Mandat international
 4 Carte bancaire (n'oubliez pas d'inscrire son n°, sa date d'expiration, et de signer)

_____	_____
numéro de la carte	Date d'expiration

le _____ 200__

Signature _____

Recopiez très lisiblement et soigneusement tous les renseignements dans la partie ci-dessous qui servira à l'édition du catalogue.

N° tatouage ou transpondeur (Microchip - ID) : _____

N° Livre d'Origines (Zuchtbuch Nr. - Registration number) : _____
 Avec indication de ce livre - Bitte Zuchtbuch Nr angeben - Mention of origin Book

Nom du chien (Name des Hundes - Name of the Dog) : _____

Réservé à la Société

N° d'arrivée :

Oreilles coupées : oui non

Race (Rasse - Breed) : _____

Taille (Grosse - Size) : _____ Couleur (Farbe - Colour) : _____ Poil (Haar - Hair) : _____ Poids (Gewicht - Weight) : _____

Date de naissance (Geburtsdatum - Birth date) : _____ Sexe (Geschlecht - Sex) : _____

Nom du père (Name des Vaters - Name of the Sire) : _____

Nom de la mère (Name der Mutter - Name of the Dam) : _____

Producteur (Name des Züchters - Breeder's name)
 (propriétaire de la lice à la saillie - Eigentümer der Hündin bei der Deckung - Owner of the Dam at time of the mating)

Propriétaire (Name des Eigentümers - Owner's name) M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Vétéran
 Ne Concourant pas Meute Elevage Lot d'Elevage Couple Paire

Renseignements à fournir pour les classes TRAVAIL - CHAMPION

Pour les exposants étrangers, joindre l'attestation FCI pour la classe Travail, et pour la classe Champion, photocopie du titre homologué

TRAVAIL	REPONSE
Chien de défense Date et lieu où le chien a obtenu : - soit un R.C.I. 1 ou I.P.O. 1, - soit un brevet de monioring, - soit pistage F.C.I. 1, - soit un test international de sauvetage - soit un brevet de chien de défense, - soit un brevet en campagne, - soit un brevet pistage, - soit un brevet troupeau.....	
Chien d'Arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu un minimum TRES BON ou le Brevet International de Chasse Pratique (B.I.C.P) 1 ^{ère} ou 2 ^e catégorie.....	
Chiens Courants Date et lieu du concours où le chien a obtenu un BREVET DE CHASSE.....	
Spaniels Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R.....	
Barbets Date et lieu où le chien a obtenu un Brevet de Travail à l'Eau 1 ^{ère} ou 2 ^e catégorie.....	
Terriers Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.....	
Teckels Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3 ^e prix.....	
Chien d'Elan Norvégien Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu : - sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon - sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chiens de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.....	
Chiens Nordiques de Traîneau Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.....	
Retrievers Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu TB en Field ou BICP 1 ^{ère} ou 2 ^e catégorie.....	
Lévriers Date et le lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la 1 ^{ère} moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la F.C.I.).....	
CLASSE CHAMPION Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté ou de Champion International avant le 2 Avril 2007 (joindre une copie des justificatifs)..... <i>Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS</i>	

NE CONCOURANT PAS

Pour les chiens inscrits titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, **ÂGÉS DE 6 MOIS MINIMUM** et qui ne participent pas à l'exposition.
Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.
Vous devez donc remplir une feuille de demande d'inscription pour un chien engagé en classe Ne concourant pas.

FRAIS D'INSCRIPTION - ENTRY FEES

Tarifs jusqu'au - Fees until	3/03/07	2/04/07
1 ^{er} chien 1 st dog	41 €	51 €
2 ^e chien et 3 ^e chien 2 nd and 3 rd dog	35 €	45 €
4 ^e et suivant (chacun) by dog, from the fourth	30 €	40 €
Ne concourant pas Dog not for competition	30 €	40 €
Meute 6 chiens en classe individuelle Packhound 6 dogs in individual class	56 €	66 €
chien supplémentaire dans la meute Supplementary dog in the pack	8 €	13 €
Lot d'Élevage et Élevage Breeder's Group	10 €	10 €
Paire - Couple	4 €	4 €
Carte accompagnateur	5 €	5 €

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectués depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvo-virus.

**Ne pas joindre d'espèces à l'engagement.
Please, do not send cash in payment of your inscription**

ATTESTATION - CERTIFICATE

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accident (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenuil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la Gastro-entérite à Parvo-virus.

Les exposants de chiens de 2^e catégorie doivent se conformer aux prescriptions de la Loi de 1999 et joindre à leur engagement la copie de la déclaration en mairie.

L'identification des chiens doit être effectuée par un des procédés déterminés par le Ministère de la Pêche et de l'Agriculture.

I declare that the information I have given on this form, is to the best of my knowledge, true.

I accept without reservation all the articles within the regulations governing this Dog Show. In consequence, I exonerate the organising Society of any liability for accidents (Wounds, thefts, diseases and damages) to my dog or caused to it or to myself by a third party.

I certify on my honour that neither my dog nor my kennels is, to my knowledge, on the day on which this document has been signed, is suffering from any contagious disease. I further undertake, that in the time between the date of signature and the date of the Show, if any such disease should manifest itself, I will not present myself or my dog at the Show Ground.

In the event of any misrepresentation on my part, I agree that all necessary sanctions under the above mentioned regulations, should be applied, in particular, the immediate disqualification of my dog and the eventual exclusion of myself and my dog from future events, sponsored by the SCC.

It is recommended that all dogs should be vaccinated against Gastro-enteritis occasioned by the Parvo-Virus.

The owners of dogs of the 2nd category must comply with the prescriptions of the Law of 1999, and enclose with their inscription, a copy of the declaration made to their Town Hall.

The identification of every dog must conform to the procedures laid down by the French Ministry Of Agriculture and Fisheries.

Oreilles coupées : les chiens nés après le 30 avril 2004 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.

Geschnitten Ohren : Französischen Wettbewerben verboten für die Hunde, die nach dem 30. April geboren sind, und deren Ohren geschnitten sind.

Dogs with cut ears, born after the 30th of April 2004 won't be allowed to participate to any championship in France.

Signature :

129^e EXPOSITION DE CHAMPIONNAT de la S.C.C.



C.A.C.I.B.

MONTLUÇON (03)

Parc des Expositions

Les 5, 6 & 7 Mai 2007



C.A.C.S.

SAMEDI 5 MAI 2007

1^{er} Groupe : Chiens de Berger & de Bouvier

4^e Groupe : Teckels

8^e Groupe :

Chiens Leveurs de Gibier & Chiens d'Eau

10^e Groupe : Lévrier

PARKING GRATUIT

DIMANCHE 6 MAI 2007

3^e Groupe : Terriers

7^e Groupe : Chiens d'Arrêt

9^e Groupe : Chiens d'Agrément

LUNDI 7 MAI 2007

2^e Groupe : Chiens de Type Pinscher & Schnauzer,

Molossoïdes,

Chiens de Bouvier Suisses

5^e Groupe : Chiens de Type Primitif

6^e Groupe : Chiens Courants & Chiens de Recherche au Sang

REGLEMENT

ORGANISATION – SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE - 155, avenue Jean Jaurès - F - 93535 AUBERVILLIERS Cedex
Tél. : 01 49 37 54 00 Fax : 01 49 37 01 20 Site : www.scc.asso.fr Email : championnat2007@scc.asso.fr

avec le concours de la Société Canine du Bourbonnais

ARRIVÉE ET JUGEMENTS – Parkings gratuits à proximité des halls. L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. **Aucun chien ne sera autorisé à rentrer après 10 heures.** Les horaires de jugement seront communiqués à chaque exposant. **Les jugements commenceront à 9 h 30.**

LOGEMENT DES CHIENS – Un certain nombre de cages sera à disposition des exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages.

SORTIE DES CHIENS – Fixée à 17 h 00. Aucune sortie temporaire ne sera autorisée.

UN RESTAURANT SERA INSTALLÉ DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION ET DES BAR-BUFFETS FONCTIONNERONT.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour toutes les restrictions concernant les juges, se reporter au règlement des juges FCI.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage.

TARIFS

Droit d'engagement :

	1 ^{er} clôture le 03/03/2007	2 ^e clôture le 02/04/2007
Pour le 1 ^{er} chien (<i>donnant droit à un catalogue gratuit</i>)	41 €	51 €
Pour les 2 ^e & 3 ^e chiens	35 €	45 €
Par chien à partir du 4 ^e	30 €	40 €
Meutes	56 €	66 €
<i>donnant droit à l'engagement de 6 chiens en classe individuelle voir règlement</i>		
chien supplémentaire de la meute (par chien)	8 €	13 €
Chien ne concourant pas	30 €	40 €
Paires, Couples	4 €	4 €
Lots d'Elevage, Elevage	10 €	10 €
<i>Ces chiens devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant. (Voir définition dans le règlement).</i>		

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Les chiots de moins de 6 mois ne sont pas admis à l'exposition.

Les chiens nés après le 30 avril 2004 et ayant les oreilles coupées ne peuvent participer à cette exposition.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : Les engagements internet recevront un accusé de réception informatique.

CARTE D'EXPOSANT : Elle sera envoyée environ deux semaines avant l'exposition (avec mention des horaires de passage) et devra être présentée à l'entrée le jour de l'exposition

ATTENTION :

Les inscriptions sont faites, sous la responsabilité de l'exposant, dans la classe indiquée sur la feuille d'engagement. La S.C.C. n'en vérifiera le bien-fondé que lors de l'homologation des récompenses. En cas d'erreur, la récompense ne sera pas homologuée.

- Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office en classe OUVERTE, JEUNE ou PUPPY suivant son âge.

ENGAGEMENTS INTERNET

Les engagements sont possibles sur scc.asso.fr. La première clôture avec changement de tarif se fera le 06/03/07 à minuit. Clôture irrévocable le 08/04/07 à minuit.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI - APRÈS :

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

CLASSE INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CLASSE OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..

CLASSE TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 02/04/2007) :

Les chiens de défense,
Les chiens d'arrêt,
Les chiens courants
Les Spaniels
Les Retrievers
Les Barbets
Les Terriers
Les Teckels
Les chiens d'Elan Norvégien
Les chiens Nordiques de Traîneau
Les Léviérs

Voir conditions au verso
de la feuille d'engagement

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 02/04/2007 (joindre une copie des titres de champion)

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec la Classe Ouverte, la Classe Intermédiaire et la Classe Travail.

CLASSE PUPPY – Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

CLASSE JEUNES – Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

CLASSE VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B. Les meilleurs vétérans mâles et femelles ayant obtenu le qualificatif 1^{er} Excellent peuvent concourir pour le titre de Meilleur de Race.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

AUTRES CLASSES

MEUTES – UNIQUEMENT TERRIERS - TECKELS - CHIENS COURANTS .

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

ÉLEVAGE (ancien lot d'élevage) – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. L'engagement doit être effectué au secrétariat de l'exposition avant 14 h.

LOT D'ÉLEVAGE (ancien lot de reproducteurs) – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré. L'engagement doit être effectué au secrétariat de l'exposition avant 14 h.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Afin de faciliter l'organisation, les Exposants sont priés d'adresser leurs engagements par lettre au "SERVICE EXPOSITION", SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE, 155, avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers Cedex, et d'y joindre votre règlement : soit par mandat-cash, soit par chèque bancaire ou postal, soit par mandat de virement international, soit par carte bancaire. **En aucun cas, n'adresser d'espèces dans votre envoi - Please, do not send cash in payment of your inscription.** Les engagements sur Internet avec paiement sécurisé sont possibles sur le site www.scc.asso.fr.

Les engagements par internet non réglés au jour de la clôture seront rejetés.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

- 1^{re} clôture : par courrier le 3 mars 2007, sur internet le 6 mars 2007
- 2^e clôture : par courrier le 2 avril 2007, sur internet le 8 avril 2007. Tout engagement courrier parvenant après cette date (date de réception à la S.C.C.) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

1^o des engagements :

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

2^o des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) des chiens nés en France ou l'étranger après le 30 avril 2004, ayant les oreilles coupées.
- b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les Juges attribueront selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

Excellent - Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race - présentée en parfaite condition - réalisant un ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

Très bon - Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions - en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

Bon - Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

Assez Bon - Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition physique.

Insuffisant - Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf la classe puppy, les quatre premiers chiens seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Ceux qui ne répondraient pas aux définitions ci-dessus ne pourront prétendre à un qualificatif. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif "Très Bon".

Les chiens qualifiés "Bon" ou "Assez Bon" ne pourront prétendre être primés.

Les meutes sont jugées suivant l'échelle des points adoptée par la S.C.C.

C.A.C.S.

Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Exemple :

Pour attribuer son C.A.C.S., le juge appelle dans son ring :

- le 1^{er} de la classe Intermédiaire
- le 1^{er} de la classe Ouverte
- le 1^{er} de la classe Travail

Il demande aux 2^{es} excellent de chacune de ces classes de rester à proximité du ring. S'il choisit le 1^{er} excellent de la Classe Ouverte pour l'attribution du C.A.C.S., le 2^e Excellent de la Classe Ouverte peut alors entrer dans le ring et il concourt avec le 1^{er} Excellent des classes Intermédiaire et Travail pour l'attribution de la Réserve de C.A.C.S.

C.A.C.I.B.

Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit.

Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B. Les chiens inscrits à un Livre d'Origines (Livre d'attente compris), d'un Pays Membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'Origines est reconnu par la F.C.I. peuvent seuls être acceptés à l'exposition.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "EXCELLENT" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- b) s'il a déjà le titre de Champion International

En cas d'attribution d'un seul C.A.C.I.B. pour plusieurs variétés d'une même race, ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le C.A.C.I.B. sera désigné d'avance par l'organisateur et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

Exemple :

Pour attribuer son C.A.C.I.B., le juge appelle dans son ring :

- Le C.A.C.S.
- Le 1^{er} de la Classe Champion

Il demande au chien titulaire de la Réserve de C.A.C.S. et au 2^e Excellent en Classe Champion de rester à proximité du ring.

S'il choisit le 1^{er} Excellent de la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B., le 2^e Excellent de la Classe Champion peut alors entrer dans le ring et il concourt avec le titulaire du C.A.C.S. pour l'attribution de la Réserve de C.A.C.I.B.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune. Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleure de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent le Lundi 7 mai en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» des journées des 5 et 6 mai s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition la journée du Lundi 7 mai.

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans

appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la S.C.C. si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société Centrale Canine décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société Centrale Canine ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant en France

Pour les chiens de la 2^e catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux Services Vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination antirabique de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

La validité du certificat débute :

- En cas de primo-vaccination : un mois après la date de délivrance. Les dates du début et de la fin de validité doivent être portées sur le certificat.
- En cas de vaccination de rappel : le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

VERY IMPORTANT

Note to foreign exhibitors

I - The Customs are liable to require, to an exhibitor with several dogs, a tax declaration and payment of corresponding charges.

II - The admittance in France is only permitted for dog 3 months old, subject to presentation to customs of a certificate, delivered by an official veterinary attesting that rabies, Carré disease, infectious hepatitis vaccination have been carried out for more than one month and less than one year. For animals more than one year old accompanying travellers, only rabies certificate is required. A French or English translation will be required for countries using a different alphabet. Dogs without these documents will be refused.

III - These documents are required for admission to the Show. The dogs must be in perfect health condition. The origins of each dog will be proved at any time. The official Vet may refuse the admission of dogs in the Show in the event of non conformity to health regulations.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger.

L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

Oreilles coupées : les chiens nés après le 30 avril 2004 dont les oreilles sont coupées sont interdits de concours en France.